

## **Politique de compétences linguistiques**

### **Programmes de maîtrise et de doctorat en études internationales**

La connaissance des langues est un atout de plus en plus prisé dans les milieux académiques et professionnels. La direction de programmes des HEI s'est donc dotée d'une politique de compétences linguistiques pour favoriser un niveau élevé de compétences chez tous ses diplômés. Trois principes sont retenus :

- La maîtrise de l'anglais et du français est une condition *sine qua non* pour l'obtention du diplôme de maîtrise ou de doctorat en études internationales.
- La connaissance d'une troisième langue étant souhaitable, l'amélioration des compétences linguistiques à cet égard est donc encouragée durant les études de maîtrise ou de doctorat. La direction de programmes facilite l'accès à des cours de langues de même qu'à des activités de perfectionnement. Toutes ces activités sont par contre suggérées sur une base volontaire.
- Aucun cours de langue – français, anglais ou autre – n'est contributoire aux programmes de maîtrise ou de doctorat.

#### **COMPÉTENCES EN ANGLAIS**

---

##### **Politique générale**

- Tout étudiant des HEI doit faire la preuve de sa maîtrise de la langue anglaise. Pour ce faire, le test « TOEIC » (voir encadré en annexe) est utilisé. L'obtention d'un résultat égal ou supérieur à **900/990** est une exigence de diplomation.
- L'étudiant doit faire le test au plus tard à la fin de sa première session d'inscription au programme d'études des HEI.
- L'étudiant n'obtenant pas le résultat minimum doit faire le nécessaire pour satisfaire à l'exigence avant le terme de son programme. Une scolarité d'appoint sera recommandée par l'École des langues vivantes de l'Université Laval. La réussite du cours ANL-3030 (Advanced English III) permet de satisfaire l'exigence de diplomation<sup>1</sup>.

##### **Exemption**

Un étudiant qui satisfait l'une des conditions suivantes peut se prévaloir d'une exemption au test de classement :

- Avoir obtenu un diplôme d'une université anglophone (baccalauréat, maîtrise, doctorat, ou l'équivalent);
- Avoir obtenu un diplôme d'études collégiales d'un CÉGEP anglophone (Québec);
- Avoir effectué l'ensemble des études primaires et secondaires en anglais.

Les demandes d'exemption doivent être présentées à la direction de programmes par écrit, avec les pièces justificatives pertinentes (copie des relevés de notes). La direction de programmes se réserve le droit d'accepter ou de refuser la demande d'exemption.

---

<sup>1</sup> L'étudiant ayant réussi un cours d'anglais équivalent ou supérieur à ses cours peut faire une demande pour faire reconnaître le cours. Toutefois, l'approbation de la direction de programmes sera conditionnelle à l'analyse d'équivalence effectuée par l'École des langues vivantes de l'Université Laval (voir catalogue des équivalences sur Capsule).

## COMPÉTENCES EN FRANÇAIS

---

- Tout étudiant non francophone – l'identification se fait par la direction de programme lors de l'admission – doit faire la preuve de sa maîtrise fonctionnelle de la langue française. Le test « TFI » (voir encadré en annexe) est utilisé. L'obtention d'un résultat égal ou supérieur à **860/990** est une exigence de diplomation.
- L'étudiant doit faire le test au plus tard à la fin de sa première session d'inscription au programme d'études des HEI.
- L'étudiant n'obtenant pas le résultat minimum doit faire le nécessaire pour satisfaire à l'exigence avant le terme de son programme. Une scolarité d'appoint sera recommandée par l'École des langues vivantes de l'Université Laval. La réussite du cours FRN-3003 (Français avancé : grammaire et rédaction II), et la réussite du cours TEEF (test d'expression écrite du français) permet de satisfaire l'exigence de diplomation.

## INSCRIPTION AUX TESTS

---

L'École des langues vivantes de l'Université Laval (ELUL) offre plusieurs dates pour passer les tests TOEIC et TFI chaque année, puisque ces tests servent de tests de classement pour les cours de langue. Pour passer un test, les étudiants s'inscrivent sur *Capsule* au cours-test approprié : ANL-T001 pour le test d'anglais ou FLE-T001 pour le test de français. Il est possible de consulter l'horaire de l'ELUL pour connaître à l'avance les dates des tests.

Voir le site de l'ELUL pour d'autres informations sur les frais applicables et la procédure à suivre le jour de l'examen.

Les étudiants qui désirent obtenir un certificat officiel TOEIC ou TFI de la compagnie ETS Canada doivent prévoir un montant supplémentaire sur place. Après le test, il en coûtera davantage pour obtenir le certificat.

### **Test de français international (TFI)**

Le test de français international a pour objectif d'évaluer le niveau de français des personnes non francophones. Le TFI évalue par l'intermédiaire de questions à choix multiples l'aptitude à comprendre, parler, lire et écrire le français dans des situations de communication dans le monde des affaires. Test standard, le TFI a pour principaux atouts d'être fiable, facile à administrer, et d'un prix accessible. Il représente une véritable mesure objective et externe. Le TFI est amené à devenir une référence reconnue internationalement. Le TFI est un produit de Educational Testing Service (ETS), chef de file dans la conception de tests psychométriques tels que le SAT, le GMAT et le TOEFL.

Avantages pour les étudiants

- Ce test permet d'évaluer le niveau de compétence des étudiants de manière objective.
- Les diplômés peuvent ajouter à leur *curriculum vitae* une appréciation précise de leur niveau en français.

Pour plus d'information : [www.etscanada.ca/tfi](http://www.etscanada.ca/tfi)

### **Test d'anglais pour les communications internationales (TOEIC)**

Le test TOEIC (« Test of English for International Communication ») est le test d'anglais qui fait figure de leader mondial. Plus de quatre millions de tests sont dispensés sur une base annuelle. Avec ses 200 questions, le test TOEIC mesure un large éventail de compétences pour la communication en anglais. Le test rend une évaluation plus spécifique en ce qui concerne la compréhension orale et la compréhension écrite. Le test s'effectue dans une période de deux heures.

Avantages pour les étudiants :

- Ce test permet d'évaluer le niveau de compétence des étudiants de manière objective.
- Les diplômés peuvent ajouter à leur *curriculum vitae* une appréciation précise de leur niveau en anglais à titre indicatif pour les futurs employeurs.

Pour plus d'information : <http://etscanada.ca/toeic/>